**2de - GÉOGRAPHIE - (3)**  Mettre en œuvre des modes durables de développement.

Alors que l’humanité connaît encore une forte croissance démographique et que les inégalités de développement restent très importantes, le mode de développement industriel, accusé d’avoir causé de graves et irréversibles perturbations environnementales, apparaît comme une impasse. Depuis les travaux du « Club de Rome » (Rapport Meadows *Halte à la croissance !*, 1972), et le rapport BRUNDTLAND (*Notre avenir à tous*, 1987), l’idée d’un « développement durable » s’est progressivement imposée : comment la mettre en œuvre ?

**\* \* \***

 Le développement durable est constitué de trois piliers majeurs : un pilier économique (Assurer la croissance), un pilier social (Assurer une plus juste redistribution des richesses) et un pilier environnemental (Assurer la protection des équilibres environnementaux). Il doit permettre aux générations actuelles de satisfaire leurs besoins fondamentaux sans interdire aux générations futures de satisfaire les leurs. Apparu en 1980 (Programme des Nations Unies pour l’Environnement, PNUE, & *World Wildlife Fund*, WWF), le terme de « développement durable » s’est imposé lors des grandes conférences onusiennes : Sommet de la Terre (Rio, 1992, Agendas 21 pour le XXIème siècle), Sommet mondial sur le climat (Kyoto, 1997, élaboration du « protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, GES), Sommet du Millénaire (New York, 2000, définition des Objectifs du Millénaire, ODM), Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002). Le développement durable oppose néanmoins les partisans d’une « durabilité faible » (Croissance économique forte, gestion raisonnée des ressources naturelles), aux partisans d’une « durabilité forte » (Décroissance économique, et protection stricte des ressources). Les Conférences des Parties (COP XXI, Paris 2016, Marrakech 2017) montrent cependant une adhésion plus manifeste des États aux politiques globales élaborées par les agences internationales : la décision en 2017 du président des États-Unis, Donald TRUMP, de se retirer de la COP XXI a fait scandale dans le monde, y compris en Chine, pourtant 1er pollueur de la planète. Le développement des filières de consommation courtes (Directement du producteur au consommateur), de l’agriculture biologique, du commerce équitable (Qui garantit un revenu décent aux agriculteurs et travailleurs ruraux) montre que les sociétés sont plus sensibles aux injonctions morales de mobilisation en faveur du développement durable.

**\***

 La mise en œuvre de politiques concrètes de développement durable est cependant très en retard sur les attentes (ODM, 2000) et les nécessités (Réchauffement climatique inquiétant, *cf.*, les rapports du Groupe Intergouvernemental d’Experts sur le Climat, GIEC). D’une part les transferts publics du Nord riche vers le Sud pauvre sont faibles : seule une demi-douzaine de pays dans le monde consacre effectivement 0,7% de leur PIB à l’Aide Publique au Développement (APD). Si les pays riches peuvent assurer la transition énergétique (Passage des énergies non renouvelables, minières ou fossiles, aux énergies renouvelable comme l’énergie solaire ou éolienne), et si leurs populations sont financièrement capables de s’adapter aux nouvelles normes (Automobiles moins polluantes, habitations mieux isolées, *etc*.), les pays en développement (BRIICS et pays émergents) privilégient la croissance économique, garante à terme d’une amélioration inouïe des conditions de vie (En RPC par exemple). Les Pays les Moins Avancés (PMA) sont souvent le terrain de la simple protection de la biodiversité (Parcs naturels), financés par la solidarité internationale *via* les Organisations Non Gouvernementales (ONG), parfois plus puissantes que les États eux-mêmes. Les conflits d’usage entre les populations natives et ces ONG environnementalistes sont parfois dramatiques (Cameroun, entre les éco - gardes armés de WWF et les populations forestières) Si les enjeux du développement durable sont définis à l’échelle globale du Monde, sa mise en œuvre est d’abord l’affaire des communautés à l’échelle locale : les villes (Plus de 50% des humains sont urbains) et les plus grandes d’entre elles (Les mégapoles) sont le lieu privilégié de la mise en œuvre des agendas 21 locaux. Mais les inégalités financières entre mégapoles sont grandes et les villes les plus riches sont plus avancées dans la transition écologique que les villes des pays pauvres, qui peinent à assurer l’électricité ou l’eau courante pour tous.

**\* \* \***

« Utopie constructive », le développement durable est loin d’être devenu la norme des processus de développement, au Nord comme au Sud. Une prise de conscience globale est cependant évidente, témoignant de l’émergence d’une « écocitoyenneté mondiale », forme de nouvelle frontière du politique.